

## C'est quoi ?

La PMSMP est une **immersion professionnelle au sein de votre entreprise**. Vous accueillez pendant une **durée limitée** un jeune pour lui permettre de découvrir vos métiers, votre secteur d'activité, valider son projet ou pour initier un projet de recrutement.

## Quels publics ?

Toute personne faisant l'objet d'un accompagnement professionnel personnalisé, sous réserve d'être orientée par le Service Public de l'Emploi (en l'occurrence la Mission Locale).

## Quels employeurs ?

Toute personne morale disposant d'un SIRET peut accueillir un jeune en PMSMP si l'employeur déclare prendre les mesures nécessaires à l'organisation de cette immersion (entreprise, association, etc.).

## Pourquoi ?

- **Faire connaître vos métiers** : les immersions visent à promouvoir et valoriser les métiers et secteurs d'activité du territoire auprès des jeunes
- **Faire valider un projet professionnel** : une immersion peut permettre à un jeune de conforter le choix d'un métier, grâce à une expérience en situation de travail auprès de professionnels confirmés
- **Initier un projet de recrutement**